

Chers amis,

Suite au dernier discours du Président Emmanuel MACRON en lien avec le Covid-19, nos autorités religieuses depuis ce mercredi 22 avril 2020, nous apportent quelques précisions quant à nos célébrations religieuses :

- **"A propos des baptêmes :** Aucune célébration n'est possible pour le moment. Les baptêmes des petits enfants sont reportés vers août, septembre, octobre... Il en va de même pour les baptêmes des enfants d'âge scolaire. Pour les baptêmes des adolescents et des adultes (ainsi que pour leur confirmation et leur première communion), dès qu'ils auront la visibilité nécessaire, les curés proposeront des dates de célébration en paroisse en août, septembre, octobre... Pour les scrutins, au moins un scrutin devra être célébré. Et si c'est possible les trois scrutins seront célébrés, le dimanche ou en semaine (cf. rituel n°55, 61 et 62)"
- **"A propos des mariages :** Les mariages sont tous repoussés tant que l'on ne peut pas se rassembler. Les dossiers n'auront pas besoin d'être refaits même si le mariage est repoussé à un an."

Il est vrai que cette pandémie, à tous les niveaux, continue de contrecarrer bien des projets... En tous cas, soyez assurés, que dès que ce sera possible, avec vous nous ferons au mieux pour nous réorganiser et assurer les célébrations.

En attendant n'hésitez pas à repousser largement les nouvelles dates que vous choisirez.

Nous espérons que le secrétariat sera de nouveau ouvert à partir du 11 mai.

Je vous rappelle les horaires : lundi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et mercredi de 09h00 à 12h00, le numéro de téléphone : 01.60.22.02.81 et l'adresse mail : denisferte@hotmail.com

Et n'oublions pas de porter tous ces événements dans la confiance...et la prière.

Puisse Notre Christ ressuscité nous bénir tous et protéger chacun et chacune de nous.

A votre service,
Père Robert Coly

PS : Nous vous tiendrons au courant de toute avancée ...ou reculade.

Prenez soin de vous.